



Sainte Flaive des Loups, le 24 septembre 2025

**Le Président,
Monsieur Patrice PAGEAUD**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de
Sainte-Flaive-des-Loups**

aux

Membres du CCAS

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu le :

Lundi 6 octobre 2025

À 18 H

À la Mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

Le Président,

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie de Ste-FLAIVE-DES-LOUPS**

Patrice PAGEAUD

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du CCAS du 13/05/2025

2. Résidence Autonomie Bernadette

2.1 Fonctionnement général de la Résidence Autonomie (Mouvements des résidents, gestion des ressources humaines ...)

2.2 Poursuite de la mutualisation direction EHPAD / Résidence Autonomie

2.3 Mise en place de l'indemnité dimanches et jours fériés

2.4 Budget 2025 : Décision modificative n°1

2.5 Questions diverses

3. CCAS

3.1 Questions diverses